

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA
PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES STATISTQUES

**TERMES DE REFERENCE POUR LA SAISIE ET TRAITEMENT DES DONNEES
DU RECENSEMENT SCOLAIRE
2014-2015**

juin 2014

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre du suivi des objectifs que le Niger s'est assigné relativement à son système éducatif, notamment à travers le nouveau Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF), il est nécessaire de disposer à temps des données statistiques fiables pour suivre et évaluer les performances enregistrées. C'est pourquoi, le MEP/A/PLN/EC a revu depuis quelques années son Système d'Information Statistique pour l'orienter dans le sens d'une meilleure satisfaction des utilisateurs.

C'est ainsi que la Direction des Statistiques (DS), qui a en charge la rénovation et la mise en œuvre de ce système d'information produit chaque année un annuaire statistique qui fournit les informations nécessaires pour le pilotage du système éducatif. Il est le résultat de la compilation des informations collectées auprès de chaque établissement du préscolaire et du cycle de base 1.

Pour se faire, la Direction des Statistiques dispose d'outils de collecte, de traitement, d'analyse et de gestion des données statistiques appropriées.

C'est dans ce cadre que chaque année, pour disposer des données statistiques de l'annuaire, la Direction des Statistiques, après avoir placé et remonté les questionnaires statistiques, procède à la saisie des données issues du recensement scolaire pour le cycle de base 1 et l'enseignement préscolaire.

I. OBJECTIFS

L'objectif général est de saisir les questionnaires de recensement scolaire 2014-2015 ;

De façon spécifique, ces activités visent à :

- saisir tous les questionnaires du recensement scolaire du cycle de base 1 ;
- saisir tous les questionnaires de recensement du préscolaire;
- apurer les données saisies ;

- produire des tableaux de synthèse ;
- procéder à la génération automatique de l'annuaire des statistiques

II. RESULTATS ATTENDUS

- tous les questionnaires des écoles du cycle de base 1 sont saisis ;
- tous les questionnaires des écoles du préscolaire sont saisis ;
- les données saisies sont apurées ;
- les tableaux de synthèse sont produits ;
- l'annuaire est généré automatiquement

III. METHODOLOGIE

Pour assurer la saisie des données issues du recensement scolaire, la DS fait recours à du personnel contractuel. Ainsi, une saisie centralisée sera assurée pendant 30 jours par la DS sur le réseau local de ladite direction A cet effet, il sera recruté quarante cinq (45) contractuels (41 agents de saisie et 4 superviseurs), afin de terminer la saisie dans les délais prévus. Une équipe de sept (07) personnes sera chargée d'apurer les données et de produire les données de synthèse.

IV. CHRONOGRAMME

Les opérations de saisie et d'apurement seront effectuées selon le chronogramme ci-dessous :

- Les activités de saisie se dérouleront pendant 30 jours du 02 février au 03 mars 2015) ;
- L'apurement des données couvrira la période du 15 février au 31 mars 2015.

Activité	Février (semaines)				Mars (semaines)			
	1	2	3	4	1	2	3	4
Saisie								
Apurement								

V. BUDGET

Rubrique	Unité	Quantité/Nombre de jours	CU/Taux J	Nombre d'agents	Montant
1. Saisie des données					
Agents de saisie	Personne	30	5 000	41	6 150 000
Superviseurs	Personne	25	7 000	4	700 000
Sous total 1					6 850 000
2. Apurement des données					
Agents d'apurement	Personne	15	15 000	7	1 575 000
Achat des cables RJ 45 pour la mise en réseau	Kit	1	600	100	60 000
Achat des souris	kit	1	5000	8	40 000
Sous total 2					1 675 000
TOTAL Saisie Recensement					8 525 000

Arrêté le présent budget de la saisie et de l'apurement des données 2014-15 à la somme de huit millions cinq cent vingt cinq mille (8 525 000 F CFA) francs CFA.

Le Directeur des Statistiques

Mahaman DJIBO